

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin

Juges : M. Nicolas de Weck

: M. Emmanuel Piaget

Greffière : Mme Aline Nardin-Grossen

Rôle de la session du 10 juin 2025 Salle des Etats, Château de Neuchâtel

Heure: Cause: Débats et jugement

8h30 S. E. prévenu et appelant

CPEN.2024.86 (EP) (Me Philippe Bauer)

Lésions corporelles (art. 123 al. 1 CP), voies de fait (art. 126 CP), dommages à la propriété (art. 144 al. 1 CP), injure (art. 177 CP), menace (art. 180 CP), pornographie (art. 197 al. 2 CP) ; quotité ;

mesures

Ministère public intimé

M. S. plaignante et intimée

(Me Jonathan Marty)

Divers plaignants plaignants et intimés

Par ordre du vice-président de la Cour pénale

La greffière